

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de son auteur, M. Jean-Yves Strasser, son livre, *Mémoires de Champions*, *Corpus des Palmarès d'Octavien à Valentinien I*. Chargé de recherches au CNRS, ancien membre de l'École française d'Athènes, l'auteur a réalisé un travail monumental en réunissant dans ce volume de plus de 800 pages et trente-deux planches un corpus de 276 documents. Ce sont en très grande majorité des inscriptions qui font connaître le palmarès de champions ayant remporté, sous l'Empire romain, une victoire à un concours panhellénique. Ces concours qui avaient été créés à l'époque archaïque à Olympie, Delphes etc. connaissent un développement remarquable après la victoire d'Auguste, sans aucun doute avec l'encouragement de l'Empereur. Ce mouvement s'accélère à partir du règne de Domitien qui fait créer à Rome le concours des Kapitolia : il sera classé d'emblée parmi les concours les plus importants. La période la mieux représentée se situe entre la fin du Ier siècle et le milieu du III^e, et plus particulièrement entre le règne d'Hadrien, qui s'est beaucoup intéressé à ces concours, et celui des Sévères. Les plus grandes victoires sont celles remportées en présence de l'Empereur. Le dernier document date du règne de Valentinien I.

Les documents étudiés par Strasser se présentent sous des formes diverses : ce peut être un « palmarès » qui nous donne le plus souvent le nom des concours, celui des sanctuaires qui les ont organisés et leur « classement » si l'on peut dire, dans l'échelle des concours. Ce sont des concours panhelléniques – c'est-à-dire qu'ils sont ouverts à tout concurrent dès lors que celui-ci est un homme libre de langue grecque, et non pas des concours locaux réservés aux citoyens de la cité et à leurs enfants. Les plus célèbres sont bien sûr les concours de la « période », ces grandes fêtes célébrées tous les quatre ans comme les *Olympia*, les *Pythia* de Delphes, ou les Panathénées réintroduites par Hadrien après une période de rejet du fait de la guerre mithridatique. D'autres viendront s'y ajouter. A partir de la fin du premier siècle, l'ambition de toute cité organisant de telles fêtes sera de la faire figurer parmi les « concours isélastiques », ceux qui ont la même réputation que les quatre grands. La récompense est d'abord symbolique, mais à partir du II^e siècle, les vainqueurs remporteront aussi d'importantes sommes d'argent, dont le montant sera précisé. Tout au long de trois premiers siècles les cités chercheront à créer de nouveaux concours, à commencer par les *Sebasta* et les *Kaisareia*. Les épreuves traditionnelles, qui se divisent d'abord en deux catégories d'âge, les *paides* (enfants) et les adultes (*andres*), auxquels s'ajoute une catégorie intermédiaire, celle des *ageneioi*, les imberbes, sont d'abord les concours sportifs, les courses à pied de distances variables, et les différentes formes de lutte, boxe, ou pancrace. Ici le grand succès est de décourager l'adversaire qui renonce à concourir à la seule vue du vainqueur. Les courses hippiques sont également très appréciées. On voit aussi se développer des concours artistiques qui étaient apparus à Delphes, avec les concours d'aulètes et de trompettes. L'Empire en introduit un autre qui sera très populaire, celui de mime, appelé *biologos* (qui raconte la vie).

Les documents réunis par l'auteur ont été trouvés dans près de quatre-vingts sites différents. Ils se situent pour la grande majorité en Grèce Centrale et dans le Péloponnèse, ainsi dans l'ouest de l'Asie Mineure, dont toutes les grandes cités jusqu'à une ligne allant de Pergame à Sidé sont représentées. Mais des concours sont aussi organisés en dehors des pays de langue grecque, en Syrie, notamment à Laodicée où un texte, postérieur à 212, célèbre les victoires d'un citoyen à la boxe, ainsi qu'à Alexandrie.

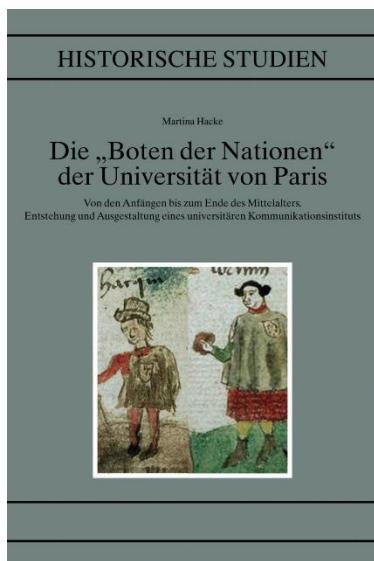
Ces palmarès sont tous des monuments privés, se présentant de manières variées : ils peuvent être gravés soit sur des stèles (pouvant porter la statue du champion), sur des murs de monuments publics, sur des sarcophages (après la mort du héros), et même sur le mur ou le sol (une mosaïque) d'une maison. Le contenu du texte varie également : il peut être complet, ou ne sélectionner que les victoires les plus glorieuses. Il peut aussi être gravé sur une plaque de bronze etc. Une forme de publication a connu une très grande réussite : elle consistait en couronnes de fleurs diverses, au centre de laquelle le nom du

concours était inscrit. Les frais peuvent en être supportés par la cité (ou le « peuple »), par la famille, par une association d'athlètes ou par le champion lui-même, qui entendait marquer ainsi sa reconnaissance envers le dieu à la fête duquel il avait triomphé, mais évidemment surtout assurer sa réputation.

Mais, et c'est un aspect particulièrement intéressant, même la partie romanophone de l'Empire, elle aussi, a donné des palmarès. A Rome, en 86, sont créés *les Kapitôlia*, certainement avec l'appui, pour ne pas dire sous l'impulsion de Domitien ; ces fêtes sont classées parmi les plus importantes et Rome est un des sites qui a donné le plus documents. C'est aussi à Rome que nous connaissons le premier citoyen romain qui ait été vainqueur à l'un de ces concours. Ailleurs, la création de nouveaux concours bat son plein sous les Antonins.

Ces documents sont la meilleure source sur le développement sous l'Empire d'un phénomène culturel remarquable, la très grande popularité des concours panhelléniques dans une société dont l'élite est largement hellénisée et entend affirmer ses traditions grecques, cependant qu'une très grande partie de la population se passionne pour ses victoires sportives rendues encore plus populaires par les concours de mimes et comiques de toutes sortes. Le livre de Strasser atteste une érudition tout à fait remarquable et une recherche remarquable, rendue complexe par l'éparpillement des documents et la difficulté à interpréter des textes aisément interprétables par le *afficionados* contemporains, mais beaucoup moins par les modernes. En quelque sorte, il nous révèle les passions du populaire antique, qui intéressent beaucoup l'historien. »

Jacques VERGER



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le livre de Madame Martina Hacke, *Die Boten der Nationen der Universität von Paris im Mittelalter* (Historische Studien, Bd 513, Matthiesen Verlag, Husum, 2022, 612 p., nbrses cartes et pl. en couleurs).

Ce livre, auquel notre Académie a décidé d'attribuer pour l'année 2023 la médaille Le Senne, est la version imprimée d'une thèse soutenue il y a quelques années à l'université de Düsseldorf. C'est un gros travail, « à l'allemande », c'est-à-dire très érudit, abondamment pourvu de notes infrapaginaires, de tableaux, de cartes, de planches en couleurs. Il repose sur des sources nombreuses, souvent publiées, à commencer par le *Chartularium Universitatis Parisiensis* de Denifle et Chatelain et ses quatre volumes d'*Auctarium*, mais aussi inédites et conservées en particulier à Paris, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France. Il comporte naturellement diverses annexes, une très copieuse bibliographie et tous les index indispensables.

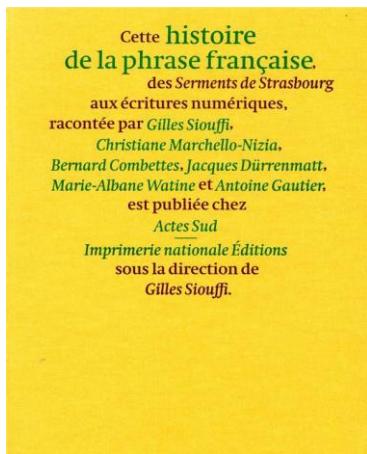
On sait qu'au Moyen Âge la majorité des étudiants parisiens, c'est-à-dire ceux de la faculté des arts ainsi que leurs maîtres, se répartissaient entre quatre « nations » (France, Normandie, Picardie, Angleterre/Allemagne). Les « nations » étaient le cadre de vie normal de ces maîtres et étudiants. Elles remplissaient diverses fonctions et se chargeaient notamment de permettre à leurs membres de conserver des relations régulières avec leur région d'origine (pour rester en correspondance avec leur famille, demander ou recevoir des subsides ou des livres, gérer les bénéfices ecclésiastiques dont ils pouvaient être titulaires chez eux, etc.). Ces relations étaient assurées par des messagers (*nuntii*) « professionnels » ou plutôt, d'ailleurs, occasionnels (parfois des étudiants, mais souvent aussi des « laboureurs », des marchands, des artisans) qui circulaient régulièrement entre Paris et les régions d'origine des membres des nations. Comme ces nations couvraient de vastes étendues, souvent lointaines, surtout les nations de France (à laquelle étaient rattachées la Péninsule ibérique et l'Italie) et d'Angleterre (qui couvrait en fait toute l'Europe septentrionale et centrale), elles employaient simultanément de nombreux messagers, théoriquement spécialisés dans les relations avec tel ou tel diocèse de la nation concernée.

C'est de ces personnages dont elle a identifié plusieurs centaines, particulièrement pour le XV^e siècle, que Martina Hacke propose l'étude, mettant en œuvre les ressources classiques de la prosopographie et s'appuyant aussi sur les statuts et délibérations des nations, les priviléges royaux et pontificaux, etc. Le livre se divise en trois gros chapitres, de taille d'ailleurs inégale.

Le premier (*Die Geschichte der "Boten der Nationen"*, p. 43-95) retrace l'histoire même de la fonction de *nuntius* et son évolution, depuis l'apparition des premiers exemples individuels jusqu'à son institutionnalisation et, avec l'intégration de l'université elle-même à l'« ordre commun du royaume », sa transformation en une sorte d'office public. Puis vient un très long second chapitre (*Das Institut der "Boten der Nationen"*, p. 96-308) où l'auteur étudie systématiquement tous les aspects concrets de la fonction, les diverses missions qu'accomplissaient les *nuntii* au service des maîtres et étudiants ès-art, leur mode de désignation, leurs priviléges, leurs effectifs, les « abus » qui ont pu leur être reprochés, etc. Suit l'analyse, dans la mesure où la documentation le permet, de leur profil social, ce qui amène à s'interroger sur le caractère plus ou moins « professionnel » pris par leur activité. Le dernier chapitre (*Die Boten der Nationen in der Geschichte der Kommunikation*, p. 309-418), davantage fondé sur quelques cas étudiés plus en détail (notamment celui des *nuntii* des Amerbach circulant entre Paris et Bâle, bien connus grâce à l'abondante correspondance publiée de cette famille d'imprimeurs humanistes dont plusieurs membres ont fréquenté l'université de Paris), replace l'histoire des *nuntii* des nations dans le cadre plus vaste et très à la mode aujourd'hui d'une histoire de la communication, de ses réseaux, de ses modalités et de ses contenus, y compris dans le domaine politique et culturel puisque les *nuntii* ont pu contribuer à la circulation des nouvelles, des livres et des doctrines. À côté des messageries mises en

place à la même époque par les marchands, les villes et les États, les universités, en tout cas celle de Paris, jouent ici un rôle non négligeable. Martina Hacke se propose d'ailleurs, dans un travail à venir, d'étendre son enquête aux messagers de l'université elle-même, à côté de ceux des nations.

Quoi qu'il en soit, nous avons affaire, avec le livre de Martina Hacke, à un travail très minutieux, forcément très analytique, mais surtout très solide car il repose sur un dépouillement quasiment exhaustif des sources existantes et constitue donc un apport considérable à l'histoire non seulement institutionnelle, mais aussi sociale et intellectuelle de l'université de Paris à la fin du Moyen Âge. »



Une histoire de la phrase française des Serments de Strasbourg aux écritures numériques, sous la direction de Gilles Siouffi, Arles, Actes Sud et Imprimerie nationale Editions, octobre 2020, 375p.

Passionnant, ce livre se lit presque comme un roman, si l'on entend le genre romanesque comme le définissait Marguerite Duras en un moment de crise généralisée dans *Détruire, dit-elle* (1969) : « Je ne peux plus du tout lire de romans. À cause des phrases » (p. 315) ! Or cet ouvrage, dont le sujet est inédit en ce qu'il entend embrasser dans la langue française l'objet phrase de ses débuts à l'époque contemporaine, adopte un type d'exposition délibérément narratif dans son ambition d'être lisible au-delà des cercles universitaires ou érudits. Cette intention s'affiche, malicieusement, dès la page de couverture où, par un jeu typographique et de couleurs, le titre court se déploie en une phrase qui fait apparaître le verbe *raconter* : « Cette histoire de la phrase française, des *Serments de Strasbourg* aux écritures numériques, racontée par Gilles Siouffi, Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Jacques Dürrenmatt, Marie-Albane Watine et Antoine Gautier, est publiée chez Actes Sud – Imprimerie nationale Editions sous la direction de Gilles Siouffi. »

Le titre long rappellera le mode des intitulés développés de nombreux imprimés parmi les plus anciens, plutôt que la mode née au XIX^e siècle du titre-proposition ou du titre-phrase, qu'ils soient inventés ou citationnels (p. 330-331). Tel celui choisi par Wajdi Mouawad en 2008 pour sa pièce : *Le soleil ni la mort ne peuvent se regarder en face*, reprise d'une maxime de La Rochefoucauld déjà commentée pour son allure de vers baroque (p. 165) et dont la seule modification révèle le figement subi par la place du pronom réfléchi dans une construction avec verbe auxiliaire (*Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder en face*).

Mais j'entre ainsi dans un des travers évité par tous les auteurs, soit un « vocabulaire trop technique » (p. 10) ou un lexique grammatical qui n'appartient pas pleinement à la tradition scolaire et donc, normalement, à tous. Jacques Dürrenmatt rappelle sur ce point la polémique née en 2015 lors de la tentative ministérielle pour remplacer dans les programmes de l'école primaire « la sacro-sainte triade sujet-verbe-complément par le couple sujet-prédicat » (p. 230). De fait, moins qu'à une impossible définition de la phrase universelle et intemporelle, l'ouvrage s'attache à retracer l'histoire d'une « dynamique de communication d'informations qui fait le principe de ce qu'on appelle une 'phrase' » (p. 63) dans un large éventail de productions : littéraires, documentaires ; lettrées, peu lettrées ; écrites, orales, oralisantes... Les six parties de l'ouvrage parcourent le temps : IX^e-XIII^e siècles (Christiane Marchello-Nizia) ; XIV^e-XVI^e siècles (Bernard Combettes) ; XVII^e puis XVIII^e siècle (Gilles Siouffi) ; XIX^e siècle (Jacques Dürrenmatt) ; XX^e et XXI^e siècles (Marie-Albane Watine et Antoine Gautier), en soulignant par leurs titres l'orientation principale de chaque exposé : débuts de la phrase française ; développement de la prose ; phrase et période ; invention de la phrase moderne ; phrase et enseignement ; pratiques standardisées et innovations.

La difficile recherche de l'objet se mesure d'abord à la pluralité des termes utilisés avant que celui de *phrase* n'acquière peu à peu son sens moderne au début du XVIII^e siècle, à partir de son acceptation ancienne « expression, façon de parler », soit une notion linguistique, qui se trouve croisée avec la notion logique de *proposition* formant un sens complet (p. 185 sqq. et p. 145 sqq., 283 sqq.). Ces deux plans gardent toute leur importance puisqu'au siècle suivant le grammairien Roch-Ambroise Sicard (1808) reprendra une distinction alors en usage, en opposant la proposition et la phrase qui seraient pour la première « toujours la même chez tous les peuples » et pour la seconde « particulière chez chacun d'eux, et formée d'après le génie de la langue » (p. 243).

Longtemps considéré comme une langue sans grammaire, au contraire du latin, le français comme sa terminologie linguistique procède de cette langue originale ; la description de la nature et de

la fonction des mots ou des unités de l'énoncé lui sont empruntés, même lorsque grammaires et dictionnaires sont rédigés en vernaculaire : *sentence*, *clause*, *oraison*, *période* (p. 100 sqq.). Dès le *Champfleury* (1529) de Geoffroi Tory (professeur, auteur, imprimeur), « le point est le signe d'une sentence parfaite », signe que l'on peut aussi nommer « point concluant » ou comme en latin (puis en anglais) « periodus » (f. 66 du texte). Mais bien avant toute systématisation de la ponctuation, un phénomène accéléré par l'imprimerie, Christiane Marchello-Nizia dégage les particularités des constructions françaises au regard du latin (pp. 53-59). Leçon capitale et qui pourrait paraître surprenante : l'essentiel de cette syntaxe est constituée avant le XIV^e siècle, et en particulier celle de la « forme neutre de l'énoncé, formée du sujet suivi de son verbe, lui-même suivi de l'objet direct » (p. 56), ordre idiomatique, donc.

Cette phrase simple, celle dont on a pu apprendre plus tard les bornes claires que sont majuscule initiale et point final, est aussi celle qui a suscité dans les années 60 toute sorte d'oppositions, dont celle de Claude Simon puisque pour lui « le vécu ressemble plutôt à « des phrases dont la syntaxe, l'agencement ordonné – substantif-verbe, complément – seraient absents » » (p. 313). Mais cette construction de base a de tout temps connu des réalisations plus complexes, voire virtuoses. Les deux premiers auteurs du volume en donnent pour exemple Jean Renart, écrivain en vers (pp. 59-63), un grand rhétoriqueur comme Jean Lemaire de Belges, auteur de prosimètre (p. 106), Christine de Pizan, Jean Calvin et Montaigne pour la prose (pp. 112-121). Le livre dans son ensemble voit d'ailleurs revenir des parties consacrées au vers et à la prose, tant ces deux modes d'écriture ont, dans leurs différences plus ou moins marquées (voir p. 145), structuré toute production jusqu'à la modernité où s'est affirmé le vers libre, le verset claudélien...

Un autre fil conducteur tient à l'opposition entre phrase brève et phrase longue dans toutes leurs réalisations : proverbes (p. 63sqq.), devises et emblèmes (p. 121 sqq.), inscriptions (p. 128sqq.), maximes (p. 161 sqq.), phrases « malades » ou « désossées » comme celle de Jules Renard (p. 254-255), slogans et « petites phrases » (p. 327 sqq.) d'un côté ; périodes oratoires (p. 151 sqq.), phrases extensives (p. 297 sqq.), etc. de l'autre, sans oublier la définition d'un style dit « coupé » (p. 166 sqq.).

Écrire comme l'on parle n'a jamais été vraiment possible ; étudier la parole vive ne sera possible qu'à partir de la fin du XIX^e avec l'invention du magnétophone. Ferdinand Brunot peut ainsi créer les Archives de la parole avant 1914 (p. 290). Il n'empêche que pour les périodes anciennes on a pu étudier l'importance de la dimension vocale des œuvres, souvent composées pour être chantées, déclamées ou lues à haute voix. Mieux, dans les discours directs inscrits dans la narration se discernent des tendances innovatrices destinées à devenir la norme, suivant une loi répétitive qui oppose écrit conservateur et oral novateur (p. 40). Plus tard, ce seront plutôt les écrits épistolaires qui manifesteront une liberté propre pour la phrase dans un « idéal mondain de négligence » et de naturel (p. 155-161), avant de donner la parole à des « peu-letrés » au XVIII^e (p. 199-201) et surtout pendant la première guerre mondiale (p. 273-280). Il apparaît que « gérer à la fois l'information à transmettre et la construction grammaticale du discours » « peut devenir une opération trop complexe dans certains cas (p. 201, 279) ; en même temps, ces écrits font apparaître des tournures propres à l'oral, qu'elles échappent à la norme (adverbe-*que*-proposition pour éviter l'inversion du sujet) ou pas toujours (le détachement du thème en tête de phrase) (p. 278-279). Et c'est la linguistique du début du XX^e siècle, travaillant sur la langue orale, qui va influencer certains auteurs dans leurs propres recherches stylistiques : Queneau comme Aragon (p. 293), sans citer tous les autres jusqu'à Céline, bien sûr (p. 293-297).

Prendre en compte l'*elocutio* et la *dispositio* revenait autrefois à l'enseignement de la rhétorique. Cette dernière participa longtemps aux débats de la grammaire et de la logique dans la description de la ‘bonne’ phrase, de la période oratoire (p. 151 sqq.). L'art de l'orateur connut des hauts et des bas : après un XVII^e siècle où l'éloquence de la chaire et du barreau fut souveraine jusqu'au règne personnel de Louis XIV, le discours révolutionnaire posa de nouveaux principes que seul l'enseignement du XIX^e put transposer en une didactique langagière (p. 216). Pourtant celle-ci se divise : au lycée, un modèle d'organisation phrasistique prétend s'appuyer sur le modèle des ‘classiques’ pour faire produire des phrases longues de type périodique (p. 235 sqq.) tandis que la moderne grammaire des instituteurs va prôner une phrase courte et ‘naturelle’, entraînant une évolution dans la ponctuation (p. 237 sqq.), et – en partie – une révolution lors de la création en 1902 de sections du lycée sans latin, grec ni rhétorique

(p. 283sqq.). Aujourd’hui, sur le modèle des concours d’éloquence des avocats, « le travail de l’art oratoire » revient à la mode, mais il s’agit d’un art bien différent, influencé par les nouveaux médias comme par le *stand-up* (p. 334 sqq.).

L’ensemble du volume repose sur le commentaire précis de citations, mais aussi de documents originaux, manuscrits ou imprimés ou encore Sms). Cela permet une analyse originale de l’histoire de la ponctuation dans la longue durée. Et d’abord de montrer comment le répertoire des signes s’est accru : aux trois éléments de Tory (point, deux points, virgule), Etienne Dolet en 1540 ajoute la parenthèse qui ouvre « une interposition », soit une incise, mais rappelle aussi l’existence bien attestée dans les manuscrits de la barre oblique, /, sorte de virgule atténuée ; la même année 1540, l’*Epistre de Sadolet* de Calvin use du demi-point ou point-virgule, signe créé par les imprimeurs italiens. Ce système à quatre signes dure, avec des valeurs étudiées dans les premiers imprimés (p. 95 sqq.), pour le XVII^e siècle (p. 131 sqq.) , pour le XVIII^e siècle (p. 210 sqq.), etc. Ce dernier siècle transpose, en outre, du texte théâtral l’usage du point multiple par lequel un comédien était interrompu par un autre (*point interrompu*) pour un faire un *point suspensif* ou *de suspension* (p. 212). Ce nouveau signe « devient un outil d’éloquence », marquant la présence des « passions » ; il servira aussi beaucoup pour l’écriture du discours intérieur, pour marquer les hésitations et reprises d’une parole vive en train de s’énoncer. Si la valeur du point-virgule ou des deux points a pu sensiblement varier d’une époque à l’autre, d’un auteur ou d’un imprimeur à l’autre, le premier de ces signes est depuis longtemps en perte de vitesse (p. 312 entre autres). Quant au point final, on en apprend le réinvestissement possible dans le langage des rédacteurs aguerris de *textos* : marque de dédain, colère, violence ou détermination (p. 345-346) ; ce qui ne doit pas faire oublier les expérimentations plus anciennes sur ce point, dont la valeur atténuée prépare un rebond ou la difficulté à dire (de Péguy, Aragon, Duras à Mauvignier) (p. 314-316).

Certains des meilleurs passages du livre tiennent à une analyse revisitée de grands auteurs, par le recours à leurs manuscrits mis en regard des éditions disponibles. Ainsi l'impression que Bossuet écrivait par périodes n'est peut-être qu'une illusion d'optique due à la ponctuation apportée en 1772 par son premier éditeur. Taillant des phrases dans le tissu souvent ininterrompu des manuscrits, ce dernier dissimule la dimension propre d'un discours qui devait être porté par la voix et restait en partie improvisé (p. 153-155). Pour le XIX^e siècle, ce sont les débats mieux connus, parce que liés à la question de la propriété intellectuelle, des auteurs avec leurs éditeurs qui sont interrogés, pour la valeur d'une virgule ou d'un alinéa (p. 256 sqq. ; p. 210 sur un alinéa numéroté de Rousseau).

Chez les grammairiens ou chez les commentateurs anciens comme modernes des auteurs revient souvent le vocabulaire de la musique pour définir un rythme, une cadence, un phrasé dans le vers ou la prose oratoire. Plus tard, à un moment où la visibilité l'emporte sur la voix, la peinture entre en scène : chez les Goncourt contre la syntaxe flaubertienne au profit de « touches de phrases », « des glacis de la chose écrite », chez Huysmans qui voit chez Goya « toute une ponctuation de couleur aérant une page de couleur fauve » (p. 264) ; plus tard, encore c'est le désir pour la simultanéité picturale qui concurrence la continuité logique du discours chez Claude Simon (p. 317).

Bref, la richesse et la densité du volume ne sont pas résumables. Parce que les notes en sa fin sont volontairement réduites, que l’index des noms l’est également et qu’il n’existe pas d’index rerum, le lecteur a obligation, comme dans un roman, à refaire une partie du travail pour lier les différentes parties, alors que se manifeste souvent l’évidence d’un dessein commun. De fait, chacun des auteurs sait prolonger sa réflexion au-delà de la période qui lui a été confiée. Et la périodisation, commode cadre d’exposition, se trouve heureusement bousculée, ne serait-ce que dans la seconde partie où la frontière Moyen-Âge-Renaissance est effacée au profit d’un long moyen français. Aussi pour boucler ce parcours dans une histoire non linéaire de la phrase, je me permettrai de superposer à l'exemple tiré des *Récits complets* de Denis Roche (1963) (p. 321), où les retours à la ligne de son vers libre brisent des groupes syntaxiques (elle / Touchera) ou même partagent des mots (à la courte pa-/ille), ces rimes brisées du *Livre du duc des vrais amants* de Christine de Pizan (1404-1405) : « Si me levay du lit tres ce /Que j'en veys temps et saison », « Mais a la beaulté qu'elle a-/Voit, toute nuit, sanz cesser / Je ne finay de penser ». Jeu intellectuel que ces coupes qui permettent de réfléchir aux mécanismes de la signification.